



Paris Sud Est, Dijon, Lyon, Chambéry, Marseille, Montpellier



## Les bonnes recettes du père Dodu\*

En CSSCT, vos représentants ont l'outrecuidance de poser des questions et certaines, malheureusement, embêtent la direction. Face à cela, la direction développe plusieurs techniques dites "de l'esquive".

Exemple sur les nombreux agents piqués par des punaises de lit pendant leurs découchés :

**Père dodu** : - je ne peux pas répondre aux questions sur les punaises de lit car je n'ai pas la preuve que ce risque soit avéré.

**Les délégués** : oui mais il y a eu des agents qui ont eu des piqûres dans les hôtels et foyers.

**Père dodu** : Je n'ai pas de certificat médical qui l'atteste.

**Le médecin** : un docteur ne peut pas produire un tel certificat où il précise le type d'insectes qui a effectué les piqûres.

**Les délégués** : du coup comment un agent doit il faire pour se faire reconnaître ? Quelle procédure ?

**Père dodu** : je ne peux pas répondre à une question si vous ne l'avez pas posée à l'avance.

**Les délégués** : ben justement, on l'a posée à l'avance (Première question SUD-Rail que vous avez reçue dans les questions officielles).

**Père dodu** : la question n'est pas recevable car la présence de punaises n'est pas avérée.

Sur un autre sujet...

**Les délégués** : on a une question sur la prise en compte du temps de trajet en taxi dans le temps de service.

**Père dodu** : je ne répondrai pas en CSSCT car on a déjà répondu dans une DCI (et ainsi de suite ...).

On redoutait l'argument tragicomique : « y'a pas de punaises de lit dans les TGV car il n'y a pas de lit », on n'en a pas été loin avec : « on n'est pas exposé dans les TGV car ce n'est pas prévu qu'on y dorme ». Du grand art !

**Moralité** : si la direction voulait nous démontrer qu'elle n'a pas l'intention de régler les problèmes des agents au travers des instances de représentation, elle ne s'y prendrait pas autrement...

Qu'à cela ne tienne, vos élus SUD-Rail savent comment aller porter les questions de manière moins calme dans une ambiance moins feutrée.

(\*Si le personnage est purement fictif et ne saurait être réel, les propos rapportés sont eux, bien réels)



**La recette du jour :**  
**Langue de bois à la sauce**  
**mauvais foi !**

C

S

S

C

T



## Punaises de lit dans les rames TGV : SUD-Rail lance l'alerte

Suite à une suspicion de présence de punaises de lit à Nice fin août, **une série de rames TGV en transit dans cette gare ont été identifiées "à risque"**. Des traitements ont été réalisés sur une partie du parc.

Premier souci, les rames arrivent dans les ateliers sans qu'aucun agent ne soit prévenu du risque.

**Suite à la découverte d'insectes sur la rame 610 au TSEE, SUD-Rail a posé un droit d'alerte sur chaque établissement de maintenance de l'axe.**

Sur TSEE, l'intervention d'une équipe cynophile permettra d'exclure la présence de punaises de lit. Ce qui laisse en suspend la question : **que sont tous ces insectes présents sur une rame pourtant traitée à l'insecticide ?**

Sur TLG, la direction n'a pas compris le mot "conjointe" dans "enquête conjointe" puisqu'elle a oublié d'associer votre représentant SUD-Rail à l'enquête. Une CSSCT extraordinaire, le lendemain, constatera ces manquements.

Finalement, la direction possédait une attestation de Gare&Co indiquant que l'alerte d'origine n'était pas confirmée (il n'y avait pas de punaises à Nice fin août).

Il est vraiment dommage de constater que la direction n'avait pas eu l'idée de partager ce document plus tôt avec les représentants.

Par contre, la direction refuse l'idée de devoir rembourser un agent qui aurait engagé des frais pour décontaminer son domicile au cas où l'infestation serait d'origine professionnelle : c'est inadmissible, ... Et c'est illégal.

**SUD-Rail interviendra chaque fois que nécessaire pour chaque agent concerné par ce sujet.**

**N'hésitez pas à vous rapprocher d'un militant.**

## Conditions hébergement des roulants

### **Une direction méprisante !**

Cela fait plusieurs mois que **les représentants SUD-Rail, dont les membres CSSCT, interviennent sur les nombreuses piqûres de punaises de lit, tiques, puces ou autres en RHR**. Le président de la CSSCT après avoir reporté le point à la dernière CSSCT nous a livré un discours honteux !



Les procédures diffèrent en cas de suspicion de présence de punaises suivant le lieu :

**Résidence ORFEA** : fermeture de la chambre incriminée et des chambres à côté, au dessus et en dessous (Principe du CUBE). **Vérification par un prestataire de la chambre incriminée**, si la chambre est contaminée, traitement des chambres du cube et nouvelle vérification avant la remise en service.

**Hôtel** : C'est l'hôtelier lui-même qui va constater si la chambre est infectée de punaises. **Nous avons demandé que l'entreprise impose un protocole plus strict aux hôtels**. On peut se poser la question de l'impartialité d'un gérant d'hôtel à reconnaître la contamination de son outil de travail... **Refus de la direction.**

**SUD-Rail a demandé que l'entreprise prenne en charge les frais pouvant être engendrés si un agent ramène des punaises à son domicile**. La direction refuse et explique que rien ne prouve que l'agent ne les a pas contractées ailleurs. Nous avons alors demandé quelle était la démarche à suivre pour que l'agent puisse être dédommagé. Pas de réponse, pas de consigne...

**Si vous êtes piqués lors d'un RHR, nous vous conseillons :**

- Faire des photos
- Faire constater par le prestataire du couchage et/ou un collègue.
- Consulter un médecin le plus rapidement possible et récupérer un certificat médical.
- Faire une copie de votre BS/Rapport à la CSSCT et aviser un représentant SUD-Rail

**Point sur le Foyer de PCS** : Les climatisations portables sont louées jusqu'au 30/9, mais seront prolongées en cas de besoin. Une réunion est prévue la semaine prochaine concernant les travaux d'installation de la climatisation pour le printemps 2024.

**Sur les nombreux autres problèmes en RHR, la direction renvoie aux établissements en minimisant.**

## SOLAR IMPULSE

La base de données qui reprend l'inventaire de tous les trains en circulation avec les places disponibles, et les offres de tarifs va basculer de Réसारail/Thales à BOOST au 10 octobre 2023. Le logiciel de vente Mosaïque est définitivement remplacé par Solar/Solar Mobile et la plateforme BOOK pour la réservation des groupes.

L'objectif étant d'avoir un système plus robuste et plus réactif selon la direction **mais qui va engendrer pas mal d'impossibilité au guichet à la mise en service, à savoir :**

### Vente

- Les ventes tarifs cheminot/ayant-droits
- La seatmapen 1ère (schéma des places en 1ère)
- Personnalisation du délai de correspondance

### Après-vente

- Ajouter un animal à posteriori
- Les annulations partielles passager au guichet (OK en RCAD)
- Les annulations partielles segments
- Les échanges
- Remise à disposition
- APV multi-transporteurs en 1 opération
- Annotation en RCAD

On pourrait être tenté de soupçonner l'entreprise d'inciter les clients à s'orienter vers les automates qui eux permettront de faire toutes ces opérations sans problème...

D'après la direction, la situation va s'améliorer à partir de janvier pour être optimale en mars.

En attendant cela pose de sérieux problèmes que ce soit pour les agents du sol ou les ASCT qui devront gérer des clients dans l'impossibilité de faire des échanges ou en rupture de correspondance etc...

**Encore une fois on met les agents dans une situation de gestion de conflit, notamment en fin d'année ou on attend autour de 20% de demande d'échange de billet.**

L'entreprise prévoit une formation de 6 journées pour 50 ambassadeurs qui viendront aider les agents en poste et leur montrer les stratégies de contournement des manquements du système. Elle estime avoir mis les moyens ...

## Harmonisation Procédures ASCT

SUD-Rail a demandé que les procédures de départ soient harmonisées sur l'ensemble de l'axe. Avec des chronogrammes différents en fonction des gares, des moyens de communication non hiérarchisés, tout repose sur la responsabilité du titulaire.

**La direction se cache derrière la VO250 et VO102 et ne souhaite pas aller au-delà.**

Nous avons fait également une demande pour que l'application « Sécurité à Bord » ne soit pas bloquée par une validation d'un rectificatif qui ne concerne pas le parcours à effectuer et avoir la possibilité de le valider après consultation. Il est préférable que l'agent puisse le faire ultérieurement plutôt que de le valider dans l'urgence à une prise de service et passer à côté d'une information importante. La demande va être remontée. Un rappel sera fait dans les ESV pour que les managers n'incitent pas à les valider et en prendre connaissance ultérieurement.



## Sûreté :

Nous avons eu le droit à une intervention du responsable SUGE. Aujourd'hui quand l'AXE et la SUGE discutent entre eux, on parle de « Contrat », « de prestataire ». Le temps de l'entreprise Unifiée est bien loin.

Sans surprise le nombre d'heures des prestations par les équipes SUGE a explosé par rapport au budget : +2800 h. Concernant les statistiques données par la direction, elles ne sont toujours pas fiables car les ASCT ne peuvent pas faire de fiches CEZAR (base de données pour les événements sûreté). C'est aux RET de transmettre le rapport de l'ASCT et force est de constater que très peu remontent...

L'axe a établi un accord avec Gares et Connexions à Lyon Part-Dieu : Une présence SUGE dans la gare est effective de 6h à 2h 7j/7. L'équipe à disposition de la gare peut intervenir pour TGV s'ils sont disponibles.

Malheureusement la direction ne souhaite pas faire la même chose dans toutes les gares comme par exemple à Valence TGV.



## « Faut pas être pressé »

Depuis plusieurs années, vos représentants SUD-Rail en CSSCT posent des questions sur les moyens d'assurer la sécurité et la sûreté des agents, notamment dans le cadre des relations avec le public, que ce soit lors de la vente de billets, lors des opérations de contrôle ou même à l'occasion du déploiement des portiques d'accueil embarquement.

Pourtant les situations d'agressions et d'atteintes à la sûreté semblent se multiplier sans pour autant qu'aucune mesure ne vienne les protéger.

La direction nous assure qu'elle prend en compte tous les signalements de l'appli CEZAR ...

Petit souci, la plupart des signalements sont effectués sur des plateformes autres ... quand les agents ne sont carrément pas dissuadés de faire un signalement.

Que l'on se rassure, la direction travaille activement à recueillir et centraliser tous les signalements sur la même appli ... afin de pouvoir envisager un jour, grâce aux super statistiques, les bonnes mesures à prendre.

**FAITES REMONTER VOS QUESTIONS**  
**SANTÉ - SÉCURITÉ - CONDITIONS DE TRAVAIL**  
**AUX MEMBRES CSSCT SUD-RAIL !**

### Vos Représentants SUD-Rail à la CSSCT :

Christophe Huguet (TSEE) : 06 08 77 66 37  
Cédric Niederlender (TLG) : 06 83 75 28 98  
Sébastien Michon (ADC PCS) : 06 98 11 01 19  
Frédéric Mallet (ADC LN) : 06 11 15 34 63  
Rénald Szpitalnik (ASCT PLY) : 07 61 58 35 75  
Stéphane Boulade (ASCT LYD) : 06 12 22 82 54  
Mélanie Le Veuzit (ESV PLY) : 06 14 23 66 20  
Patrick Karneeff (ESV PLY) : 06 13 22 35 58